

## Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

*RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur César-Antoine Bagolini.*

### NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition du 30 avril 1838, le sieur César-Antoine Bagolini, sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie en garnison à Liège, s'adresse à la Chambre des Représentants pour solliciter la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Vigazolo, le 17 mai 1793. Soldat depuis plus de 32 ans, il a combattu dans les légions de l'empereur depuis 1808 jusqu'en 1814, en Espagne et en Italie, et il a successivement gagné sur les champs de bataille tous les grades qu'il a obtenus; il porte les traces des nombreuses blessures qu'il a reçues en combattant.

Le 5 mars 1814, il fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, par le vice-roi, prince Eugène.

Le 15 du même mois, après l'affaire de Mantoue, où son nom fut mis à l'ordre du jour de l'armée, il fut nommé chevalier de la Couronne de Fer, dont il a été autorisé à porter la décoration par arrêté royal du 6 mars 1835.

De soldat il était parvenu au grade de lieutenant-adjutant-major, le 25 mars 1814; mais à la chute de l'Empire, il fut congédié par suite de la dissolution de l'armée, le 22 juin 1814.

En 1832, il vint offrir ses services à la Belgique. Ayant inutilement sollicité un grade équivalent et même inférieur à celui qu'il occupait en 1814, il entra comme volontaire au corps des volontaires du Limbourg, le 13 juin 1832. Le 25 du même mois, il fut nommé sergent, et le 6 octobre suivant, il fut promu au grade de sous-lieutenant.

Depuis huit ans qu'il est au service belge, il s'est toujours fait remarquer par son zèle, sa manière de servir, sa bonne conduite et sa belle tenue. Ses chefs en font le plus grand éloge et le présentent comme un excellent militaire et un digne officier.

*Le rapporteur,*  
J. MAERTENS.

*Le président,*  
DU BUS AÏNÉ.